

# BULLETIN

## DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

### Abonnements pour l'année 1874 :

#### En Suisse :

Un an, 8 fr., six mois, 4 fr.

Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 cent.

### L'émancipation des travailleurs

doit être l'œuvre

des travailleurs eux-mêmes.

### Abonnements pour l'année 1874 :

Allemagne, fr. 40<sup>»</sup>60. — Amérique, fr. 40. — Angleterre, fr. 43<sup>»</sup>20. — Belgique, fr. 40<sup>»</sup>60. — Espagne, 43<sup>»</sup>20. — Hollande, fr. 42<sup>»</sup>20. — Italie, fr. 9<sup>»</sup>60.

On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle (canton de Neuchâtel, Suisse.)

LOCLE, LE 2 AOUT 1874.

### Le suffrage universel.

Nous avons promis à nos lecteurs une analyse de la brochure du compagnon P. Brousse, intitulée *le Suffrage universel et le problème de la Souveraineté du peuple*. Nous allons, dans cet article, en donner quelques extraits.

La question traitée dans ce remarquable travail peut se poser ainsi : « Le principe de la souveraineté du peuple étant admis, quel est pour le peuple le moyen d'exercer cette souveraineté ? Est-ce le suffrage, comme le prétendent les radicaux ? Et si un examen du suffrage nous amène à répondre négativement, quelle autre solution pourra être donnée au problème ? »

Nous avons donc, en premier lieu, à analyser avec attention le suffrage universel, à montrer comment son exercice aboutit à une duperie perpétuelle pour le peuple ; après quoi, nous aurons à rechercher ce qu'il y a à faire pour que la souveraineté du peuple cesse d'être un vain mot et devienne une réalité.

Les radicaux, partisans du suffrage, prétendent :

1<sup>o</sup> Que la volonté du peuple peut être exprimée d'une manière authentique.

2<sup>o</sup> Qu'il peut exister un organisme au moyen duquel cette volonté soit toujours obéie.

Brousse n'a pas de peine à démontrer qu'en consultant le peuple au moyen du suffrage, le résultat qu'on obtient n'est pas du tout l'expression de la volonté collective du peuple, mais simplement celle de la volonté d'une majorité. Et encore si cette majorité était au moins une majorité réelle ! mais qui ne sait combien, dans une organisation économique comme la nôtre, le suffrage est dépourvu de sincérité ? La pression de

celui qui possède sur celui qui ne possède pas est si grande, et peut s'exercer de mille façons si variées, qu'au fond la prétendue majorité ne représente rien que les intérêts égoïstes d'une minorité privilégiée, qui tire les ficelles et fait parler le suffrage à sa fantaisie.

Ainsi, l'exercice du suffrage universel aboutit à créer une autorité qui n'est en aucune façon l'organe de la volonté populaire, et qui ne représente qu'une coterie, une minorité ; et représente-t-elle même une majorité, la souveraineté de cette majorité ne peut pas être appelée la souveraineté du peuple.

Mais, tout en reconnaissant que le suffrage universel n'est qu'un instrument qui, habilement manié, assure au privilège la direction des affaires humaines, on peut se demander si ce ne serait pas, de la part du travailleur exploité, une habile tactique que de retourner cet instrument contre ses exploités et de s'en servir pour conquérir le pouvoir politique ? Nous avons donc à examiner cette question : Est-il possible au travailleur de s'emparer du pouvoir politique au moyen du suffrage universel ? Ici nous laisserons parler le compagnon Brousse :

« Nous devons l'avouer, la chose en apparence est facile. La loi qui régit le suffrage est une majorité, et la majorité est au nombre. A qui donc appartient la puissance numérique, sinon à l'armée du travail ? Il semble alors que le prolétariat n'ait qu'à vouloir, pour que, pacifiquement, en restant même enfermé dans le cercle de cette légalité si chère aux esprits timides, il puisse rester le maître dans le champ-clos électoral. Et pourtant il n'en est pas ainsi.

« L'histoire, en premier lieu, jette un cruel démenti au nez de ceux qui se bercent de cette espérance. Depuis un quart de siècle les urnes sont dressées sur la terre de France, et nous voudrions qu'on nous citât une seule bataille électo-

rale où le pauvre peuple ne soit pas resté meurtri sur le carreau ! » Ici l'écrivain passe en revue les diverses assemblées qui sont issues du suffrage universel depuis 1848, et montre que toujours le peuple a été la dupe de sa prétendue souveraineté. Il insiste ensuite sur la prépondérance que l'inégalité économique assure à la bourgeoisie, et qui permet à cette dernière de diriger le suffrage à son gré.

« Mais, ajoute-t-il, si même le prolétariat arrivait enfin à posséder l'intelligence de son vote, s'il montrait le courage de surmonter, pour l'émettre, toutes les difficultés que lui oppose sa subordination économique, il ne serait pas plus avancé. Au moment même où il verrait se former sa majorité dans la bataille électorale, la victoire fuirait devant lui, et la conquête du pouvoir politique serait plus que jamais dans le pays des rêves. On mettrait fin à la comédie. Pense-t-on que la bourgeoisie, qui possède, pour assurer « l'ordre matériel, » une légion de soldats, de policiers, de gendarmes, permette jamais que son *instrument à majorité* passe de ses mains dans les mains des prolétaires ? Ce serait se bercer d'une illusion étrange. Le jour où ce moyen fera mine de lui échapper, elle le brisera. On amputera les listes électorales ; on fera appel à la force ; et si le prolétariat ne répond pas dans la même langue, tous ses efforts sont destinés à ne pas aboutir. »

Mais, diront certains socialistes partisans de la politique électorale, le suffrage ne pourrait-il pas du moins être employé à la création d'une opposition législative destinée à miner le pouvoir et dont l'action, le moment venu, rendrait sa chute plus facile et plus sûre ? — Pour répondre à cet argument, nous avons à apprécier la nature de l'action des oppositions parlementaires, qu'elles émanent des candidatures bourgeoises comme il arrive le plus souvent, ou qu'elles soient le produit des candidatures ouvrières comme il arrive parfois.

« Le caractère destructif qu'on attribue à l'opposition est, à nos yeux, plus qu'un problème. Nous sommes portés à croire, au contraire, que son rôle véritable est un rôle *conservateur*. A chaque acte du pouvoir qui peut faire naître un péril, l'opposition se lève et avertit ; le péril arrivé, l'opposition se lève et le détourne.

« Un gouvernement franchement absolu ne vivrait pas un an dans le siècle où nous sommes. Sans défense contre leur propre entraînement, ceux qui en seraient les dépositaires suivraient l'impulsion de leur fantaisie, se laisseraient aller au gré de leur caprice, n'imposeraient aucun frein à leur ambition et à leur cupidité : toutes choses excellentes pour les conduire rapidement à leur perte. Mais l'opposition est là qui fait intervenir son contrôle. Elle avertit le pouvoir à chaque faute qu'il va commettre ; sa voix plus fréquente à la tribune, son vote qui devient plus nombreux dans l'urne, lui inspirent la réflexion, le font rentrer en lui-même. Elle le rappelle au

bon sens, lui imprime le respect au moins apparent de l'opinion publique ; en un mot, elle le sauve en l'avertissant.

« Lorsque enivré de sa puissance, le pouvoir laisse trop peser sur le peuple le fardeau de sa domination, l'observateur surprend des symptômes de révolte. Le travailleur songe à la liberté ; à son père assassiné peut-être aux journées sanglantes de Décembre. Si la misère entre au logis, si la famille est sans pain, l'atelier sans ouvrage, la colère s'empare de lui. Il s'aperçoit qu'il lui reste encore une arme. Ce fusil accroché aux murs de la mansarde, il a envie de l'épauler. Qui sait ! tout à l'heure l'arme brillera et fera feu peut-être... car le vase de colère déborde ! — Mais voici qu'on répand une bonne nouvelle. Un orateur de la gauche a parlé. Du haut d'une tribune d'où l'on parle au monde, sa parole ardente a marqué au front l'homme de Strasbourg et de Boulogne, a stigmatisé l'assassin de Décembre, flétri le bourreau d'Aubin et de la Ricamarie ! N'est-il donc pas vengé, le travailleur, par ces torrents d'éloquence ? Il lit, il relit, il apprend, il répète les phrases foudroyantes de l'orateur, et il sent que peu à peu sa colère l'abandonne et... la rouille continue de mordre l'arme libératrice oubliée. Il y a une seconde à peine, la colère du peuple accumulée allait faire éclater la machine : mais cette colère a trouvé une issue, l'éloquence de l'opposition ! L'opposition ? C'est la boussole, le sifflet d'alarme, la soupape de sûreté de la machine gouvernementale. »

Mais les candidatures ouvrières ? Si l'opposition était formée d'hommes pris au sein du peuple travailleur, n'aurait-elle pas un autre caractère ? Voici ce que Brousse répond à cela :

« O mon frère de travail, pardonne si quelque parole sévère échappe à ma plume dans ce qu'il me reste à dire sur ce brûlant sujet. Pardonne, la chose te sera facile. Songe que je n'ai ici qu'un seul guide, qu'une seule boussole, la vérité ; qu'un seul mobile, la passion révolutionnaire. La chose te sera facile surtout si le vieux proverbe de France te revient à la mémoire : « Qui bien aime, bien châtie. »

« De quel droit te crois-tu plus incorruptible que les fils des bourgeois ? Ton sang, ta chair, tes os, sont-ils formés d'autre matière ? Ne te laisse pas raconter, par des flatteurs intéressés, que tu es sorti de la cuisse de Jupiter... Connais-tu la raison de ta supériorité morale ? Ce n'est pas à la nature que tu la dois. Il faut la chercher dans ta vie laborieuse, dans l'atmosphère que tu respires à l'atelier. Le travail, oui, le travail lui seul t'a donné ta force, ta morale, ta santé. Si tu aimes la justice, c'est que tu as eu à souffrir de l'injustice sociale ; tu chéris tes frères, les travailleurs, parce que tu es uni à eux par la solidarité de la souffrance. Si tu tiens à rester honnête homme, ami de la Révolution, ne laisse pas tes camarades. Si tu veux renverser la civilisation bourgeoise, ne vis pas de sa vie. Tu préférerais bien-

tôt le salaire du député au salaire du travailleur ; les salons parlementaires à l'échoppe obscure où tu es né. Bientôt, comme Tolain, tu serais homme à assister, impassible sur ton banc, au massacre de tes frères, à l'assassinat de tes amis. Le travail est pour toi la chevelure de Samson ; qu'on te la retranche, tu perds ta force ; le parlementarisme est la robe de Déjanire, si tu t'y plonges, il te consumera !

« Si tu résistais par hasard à l'influence corruptrice du milieu où tu veux vivre, tu deviendrais un inutile. As-tu réfléchi quelquefois à ce genre de combat qu'on appelle les luttes parlementaires ? C'est un combat de partis dans lequel il faut, pour réussir, une conscience facile, un programme élastique, tout ce qu'il faut pour rendre commodes les concessions et les compromis. L'arme dont on se sert n'est pas la force, l'expérience, la fermeté ; c'est l'hypocrisie et la ruse. Te crois-tu, par hasard, l'étoffe d'un Talleyrand ? Alors, va, mais tu ne peux plus être des nôtres. Sinon, de quel poids seront ton vote, ta parole isolés ? A quoi servira ta présence ? A rien. Tu serais un inutile à 25 francs, un parasite, et ce jour-là tu nous ferais horreur. »

Dans un autre article, nous achèverons ce résumé de la brochure du compagnon Brousse, en indiquant la solution qu'il propose au problème de la souveraineté du peuple.

---

## Fédération jurassienne.

---

Le Cercle d'études sociales de Sonvillier, dans sa séance du 9 juillet, s'est prononcé dans le sens de l'envoi d'un seul délégué au Congrès de Bruxelles, pour la Fédération jurassienne. Quant à la rédaction du mandat, il croit que la proposition de la section de Berne n'est pas pratique (on sait que cette proposition consiste en ceci : chaque section rédigera un mandat, et ces mandats seront tous remis au délégué, qui se conformera, lorsqu'il y aura divergence sur un point, à la ligne de conduite indiquée dans la majorité des mandats). En opposition à ce mode de faire, le cercle de Sonvillier propose ce qui suit :

« Chaque section envoie au Comité fédéral son mandat particulier ; le Comité fédéral élabore, avec le contenu des mandats particuliers, un mandat général qu'il soumet à une délibération dans les sections. En cas d'amendements à ce mandat général, proposés par telle ou telle section, le Comité fédéral soumet ces amendements à l'approbation ou au rejet de toutes les sections. »

Le Cercle de Sonvillier a déjà élaboré, pour son compte, un projet de mandat, qu'il a adressé au Comité fédéral, et où sont traitées les quatre questions de l'ordre du jour du Congrès général, sa-

voir : 1° *Par qui et comment seront faits les services publics dans la nouvelle organisation sociale ;* 2° *De l'action politique des classes ouvrières ;* 3° *De l'opportunité d'un manifeste, qui serait adressé par le Congrès aux travailleurs de tous les pays ;* 4° *De l'utilité de l'adoption d'une langue unique pour les correspondances entre les fédérations de l'Internationale.*

Voici le projet de mandat du Cercle d'études sociales de Sonvillier :

« 1<sup>re</sup> Question. La Fédération jurassienne pense que l'élaboration d'un plan d'organisation des services publics n'aurait actuellement aucune valeur scientifique, cette organisation devant être le résultat, non pas des spéculations fantaisistes des penseurs, mais des expériences pratiques que fera naître la révolution sociale. Cette révolution suscitant de nouvelles nécessités sociales immédiates, produira elle-même un nouvel ordre social, d'où découlera l'organisation des services publics.

« Un plan préconçu et général des services publics serait contradictoire avec l'autonomie des groupes, reconnue comme devant être la forme organique de la société humaine, si la liberté et la justice doivent devenir une réalité. Il nous paraît donc qu'il est rationnel de rester dans les limites suivantes : Affirmation de la propriété collective comme base de l'organisation sociale ; affirmation du principe d'autonomie et de libre fédération comme forme organique ; affirmation des nécessités révolutionnaires comme point de départ de l'organisation des services publics.

« 2<sup>me</sup> Question. Il s'agirait, non pas d'opposer au dogme autoritaire un dogme anarchiste, qui deviendrait le dogme politique officiel de l'Internationale, mais de démontrer pourquoi les fédérations qui sont opposées à l'action politique légale et autoritaire des ouvriers, en sont arrivées à ce résultat ; que cette abstention de la politique légale qu'elles préconisent, ne signifie pas l'annulation, mais au contraire qu'elles font appel à la seule puissance capable d'émanciper le prolétariat, au soulèvement révolutionnaire des classes ouvrières en vue de la liquidation de l'ordre de choses actuel. Que cette manière de concevoir l'action politique des ouvriers, les fédérations libres ne l'imposent pas à toute l'Internationale, qu'elles reconnaissent au contraire que le prolétariat de chaque pays suivra nécessairement la voie que les événements et sa propre éducation sociale lui traceront, de sorte qu'il serait puéril d'imposer une ligne de conduite politique uniforme.

« 3<sup>me</sup> Question. La Fédération jurassienne pense qu'un manifeste du Congrès général de l'Internationale, expliquant à tous les travailleurs et aux associations ouvrières les principes fondamentaux de notre Association, et la nature des luttes qui ont eu lieu dans son sein, serait propre à produire une salutaire agitation pour notre cause ; dans cette époque de générale réaction bourgeoise, où les persécutions gouvernementales et privées cherchent à compléter l'œuvre vénéale de la presse bourgeoise, il peut être utile de nous affirmer nettement et de dire aux ouvriers aussi bien qu'aux bourgeois : Voilà ce que nous voulons, voilà ce que nous avons été, voilà ce que nous sommes. Le Cercle de Son-

villier élaborera un projet de manifeste qu'il soumettra à la délégation.

« 4<sup>me</sup> Question. Nous pensons qu'il faut passer à l'ordre du jour sur cette question, étant de celles qui ne se résolvent pas par voie de résolutions, mais dont la solution ne peut être le résultat que du développement humain. »

La Section de Neuchâtel, dans sa séance du 25 juillet, s'est prononcée contre la proposition de Berne et en faveur de celle de Sonvillier, en ce qui concerne le mode de rédiger le mandat du délégué jurassien. Elle pense aussi que la Fédération jurassienne doit se borner à envoyer à Bruxelles un seul délégué. Enfin, elle accepte les idées émises dans le projet de mandat rédigé par le Cercle de Sonvillier, toutefois avec cette observation relative à la 3<sup>me</sup> question: elle croit qu'il vaut mieux que le manifeste à émettre par le Congrès général s'abstienne de revenir sur l'histoire des luttes intérieures qui ont eu lieu dans l'Internationale.

Le Cercle d'études sociales de St-Imier se prononce pour l'envoi d'un seul délégué à Bruxelles, et adopte, en ce qui concerne la rédaction du mandat, la proposition de Berne. Il a pris l'initiative de la convocation d'une grande assemblée populaire pour le dimanche 9 août. (Voir plus bas la convocation).

Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, du retard qu'ont éprouvé des lettres adressées au Comité fédéral jurassien à la Chaux-de-Fonds. Ce ne sont pas les bureaux *expéditeurs* que nous rendons responsables de ces faits: c'est dans la distribution à la Chaux-de-Fonds que les négligences existent. Si nous voulions mentionner toutes les réclamations que nous recevons de cette localité, concernant l'irrégularité avec laquelle notre *Bulletin* y est distribué aux abonnés, nous en aurions toutes les semaines.

EN SOUSCRIPTION:

**Esquisses historiques,**

*Etudes populaires sur les principales époques de l'histoire de l'humanité.*

Cet ouvrage sera publié en plusieurs séries, qui formeront chacune un volume séparé.

La *Première série* coûtera un franc, et comprendra les chapitres suivants:

I. *Origines de l'homme.* — II. *Les premières civilisations.* — III. *La Grèce.* — IV. *Rome.* — V. *Le christianisme.*

Le but de cette publication est de mettre à la portée de tous, et spécialement des classes ouvrières, des connaissances historiques sérieuses et basées sur la science moderne. La plupart des ouvriers n'ont aucune idée distincte des grands faits qui forment l'histoire de l'homme, et si quelques-uns ont reçu à l'école quelques notions à ce sujet,

ces notions sont souvent si contraires à la réalité des choses, que l'ignorance complète serait encore préférable à un enseignement routinier et superstitieux, qui dénature les faits et fausse le jugement de ceux qui le reçoivent. Cependant la connaissance exacte du passé est indispensable à tout homme qui veut comprendre le présent: pour voir où nous allons, il faut savoir d'où nous venons.

Ce sera donc contribuer à l'émancipation du peuple que d'écrire pour lui, dans un style simple, le récit de l'histoire de l'humanité, en dépouillant cette histoire de toutes les fables dont les superstitions théologiques et monarchiques l'avaient si longtemps recouverte. L'histoire de l'humanité, pour être digne de ce nom, doit être celle du travail, des arts, des sciences, de la philosophie, de l'accroissement du bien-être matériel et de l'affranchissement de l'esprit humain: c'est là le programme que nous chercherons à remplir dans les *Esquisses historiques*.

La *Première série* paraîtra dès qu'un chiffre minimum de 500 souscripteurs à 1 franc aura été réuni. La *Seconde série* paraîtra probablement au printemps prochain; l'ouvrage sera complet en trois ou quatre séries.

Des listes de souscription pour la *Première série* sont déposées aux adresses suivantes: François Floquet, Grande rue, 143, Locle; Frédéric Graisier, Grognerie, 5, Chaux-de-Fonds; Adhémar Schwitzguébel, Sonvillier; James Guillaume, Faubourg du Crêt, Neuchâtel.

NB. La moitié du montant de la souscription doit être versée en souscrivant, la seconde moitié en recevant l'ouvrage.

**Assemblée populaire ouvrière**

*Dimanche 9 Août, à 2 h. après-midi, à l'Hôtel-de-Ville à St-Imier,*

Organisée par le Cercle d'études sociales de St-Imier, avec le concours des sections jurassiennes de l'Internationale.

ORDRE DU JOUR:

*l'Internationale, son but, ses moyens d'action.*

Les adhérents des sections de la Fédération jurassienne, les membres des associations ouvrières, et les personnes qui s'intéressent aux questions sociales, sont cordialement invités à assister à cette assemblée.

Une commission recevra à l'arrivée des divers trains de Bienne et des Convers les sectionnaires des localités avoisinantes. Le dîner aura lieu à l'Hôtel-de-Ville.

Les Comités de sections sont priés de faire savoir au compagnon Alfred Jeanrenaud, guillocheur, à St-Imier, jusqu'au 5 Août, le nombre de sociétaires qui veulent prendre part au dîner.

Il y aura pendant la matinée discussion familière à l'Hôtel-de-Ville.

St-Imier, 29 juillet 1874.

*La Commission d'organisation.*